

COQUIN, Yves

De: BAGHLI, Fathia
Envoyé: jeudi 14 août 2003 09:53
À: KHODOSS, Hélène
Cc: COQUIN, Yves; FELDER, Camille
Objet: Déclaration de décès à Paris (info Catherine Gerhart)

Importance: Haute

Bonjour,

Suite à votre demande d'hier soir concernant les données sur les décès actuels à Paris, après avoir eu mes anciens collègues de la DDASS de PARIS au téléphone, je suis en mesure de vous apporter les éléments suivants, qui seront complétés dans la journée :

- la DDASS de Paris tient le compte des certificats de décès au quotidien depuis le 1er août. Par ailleurs, elle a déjà colligé les données sur le nombre de décès en juillet et août de 2000, 2001 et 2002, ce qui nous permettra une comparaison;
- de plus, la DASS appelle tous les jours les hôpitaux PSPH, hors AP-HP, pour relever les problèmes liés au contexte météorologique actuel.
- et, les premiers résultats de l'enquête INVS doivent arriver ce jour à la DDASS.

Le MISP chargé de ce dossier me recontacte dans la journée pour me transmettre les chiffres...

Catherine Gerhart

COQUIN, Yves

De: THIROUIN, Isabelle
Envoyé: jeudi 14 août 2003 10:14
A: COQUIN, Yves
Cc: ROUGE, Michel
Objet: TR: accueil des personnes décédées du fait de la canicule

Monsieur Coquin,

voici comme convenu la note de Claude Bouriot au préfet de police et à toutes les DDASS.

Isabelle Thirouin

-----Message d'origine-----

De : DR75-SANTE-ENVIRONNEMENT
Envoyé : mer. 13 août 2003 19:16
À : PELTIER, Michel; L'HELGOUALCH, Marie-Claire; THIROUIN, Isabelle; DD75-DIRECTEUR; DD75-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD77-DIRECTEUR; DD77-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD78-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD78-DIRECTION; DD91-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD91-DIRECTION; DD92-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD92-AFFAIRES-GENERALES; DD93-DIRECTION; DD93-SANTE-ENVIRONNEMENT; DD95-DIRECTION; DD95-SANTE-ENVIRONNEMENT; DR75-ETABL-SANIT-SOCIAUX; DR75-INSPEC-REGION-SANTE; DR75-SANTE-ENVIRONNEMENT
Objet : accueil des personnes décédées du fait de la canicule

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint deux notes au préfet de police destinées à rappeler la réglementation et élaborer des solutions afin d'accueillir de façon digne les corps des personnes décédées. De l'avis des professionnels contactés soit par vous (DDASS), soit par nous (DRASS IF), les capacités étaient dépassées, y compris à l'institut médico-légal d'après OGF, la principale entreprise française. Il nous a été impossible de le joindre nous-mêmes.

La patinoire est une source de froid, qui reste à financer et à équiper de parties séparées pour recevoir les familles. Cette solution nous paraît éthiquement préférable à l'utilisation de camions frigorifiques qui servent habituellement au transport des denrées alimentaires. De même, les anciennes morgues non conformes pourraient être utilisées de façon provisoire.

Ces notes vous permettront de progresser dans la réflexion et nous restons à votre disposition pour améliorer le dispositif ou imaginer d'autres solutions.

Cordialement



canicule.bis.doc



canicule.doc

Claude Bouriot

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: jeudi 14 août 2003 10:38
À: BOLOT-GITTLER, Anne
Objet: L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a communiqué les données de la mortalité totale enregistrée sur 23 de ces 33 établissements entre le 25 juillet et le 13 août 2003 à 20 h 00

Importance: Haute



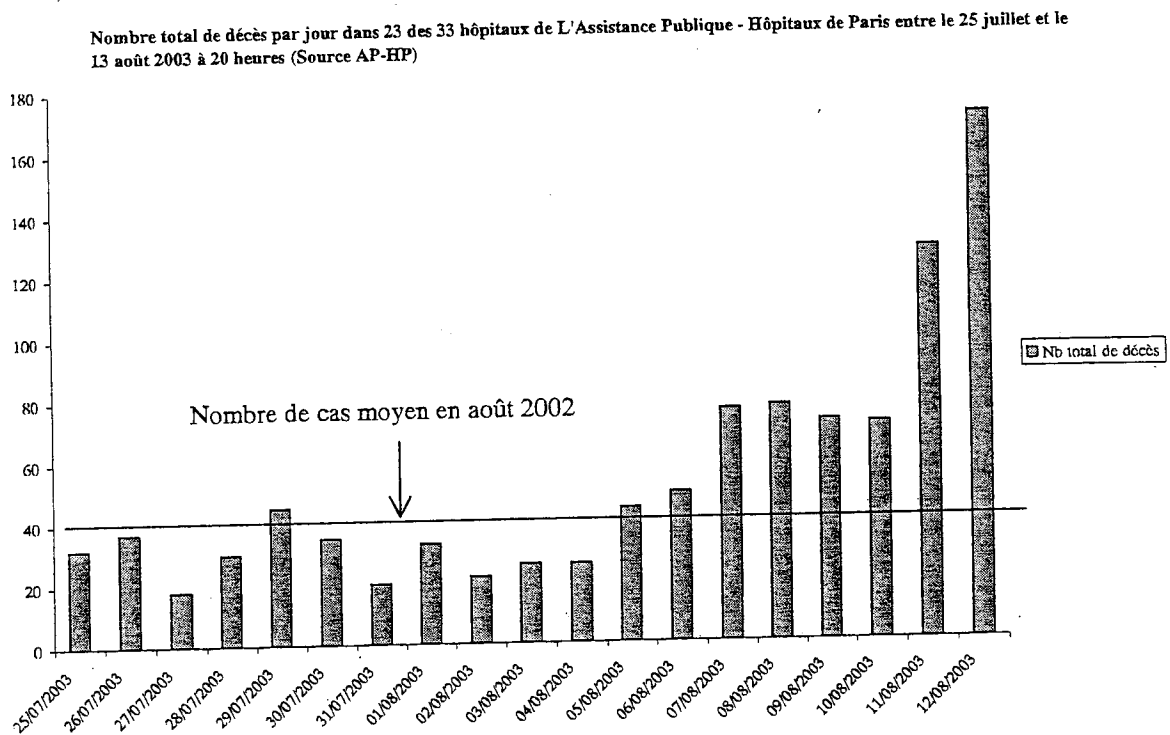
com presse canicule
14 aout 20...

COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIERE ESTIMATION DES DECES DUS A LA CANICULE

La Direction Générale de la Santé et l'Institut de veille sanitaire ont analysé les données disponibles sur les décès des dernières semaines afin d'évaluer la mortalité associée à la canicule. Deux sources de données principales, corroborées par d'autres données partielles, ont été utilisées.

Les données de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris concernant le nombre de décès journalier enregistrés dans 23 de ses 33 établissements, entre le 25 juillet et le 12 août 2003 sont présentées dans le graphique ci-dessous avec le nombre de cas « attendus » chaque jour (39) sur la base des données de 2002. On constate une augmentation nette des cas à partir du 7-8 août, dont on peut considérer qu'il s'agit du début de l'épidémie des décès associés à la chaleur.



Par ailleurs, les Pompes Funèbres Générales (PFG) ont communiqué le nombre de mises en bière effectuées pendant la période du 06 au 12 août. Il ressort de ces données une augmentation d'activité des PFG de 37 % durant cette période, par rapport à la même période de l'année 2002 (3230 contre 2297 respectivement). Les PFG couvrent environ 25% des mises en bière pour la France, mais sont inégalement réparties sur le territoire.

A partir de l'ensemble de ces données, et en tenant compte des extrapolations à effectuer sur l'ensemble du territoire, le nombre des décès liés directement ou indirectement à la chaleur durant cette période peut être estimé comme se situant entre 2000 et 3000 pour la France entière. Il n'est pas possible pour l'instant d'évaluer la surmortalité réelle associée à la canicule, du fait des effets d'anticipation habituels dans ces situations.

Ces chiffres seront ultérieurement précisés par les études épidémiologiques qu'entreprend l'Institut de veille sanitaire (enquête nationale sur la mortalité hospitalière par « coup de chaleur », enquête sur les interventions sanitaires des services de secours, exploitation des données du PMSI et des données de mortalité de l'INSERM).

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: jeudi 14 août 2003 10:54
À: BOLOT-GITTLER, Anne
Objet: L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a communiqué les données de la mortalité totale enregistrée sur 23 de ces 33 établissements entre le 25 juillet et le 13 août 2003 à 20 h 00



com presse canicule
14 août 20...

Légende de la figure corrigée

COQUIN, Yves

De: THIROUIN, Isabelle
Envoyé: jeudi 14 août 2003 10:55
À: COQUIN, Yves
Cc: ROUGE, Michel
Objet: TR: NOMBRE DE DECES



Nbre de Décès (Mme
Thirouin).d...

Monsieur Coquin,

voilà les chiffres

Ils nous ont fait le bilan sur 15 jours (déjà impressionnant)

faut-il leur demander sur 4 semaines ?

IT

-----Message d'origine-----

De : Thiefine, Sandrine [mailto:Sandrine.Thiefine@OGF.FR]
Envoyé : jeu. 14 août 2003 11:03
À : THIROUIN, Isabelle
Cc : Neveu, Jean; Caltiau, Alain
Objet : NOMBRE DE DECES

Madame Isabelle THIROUIN

Madame,

Suite à votre appel téléphonique d'hier soir, je vous prie de trouver
ci-dessous les chiffres demandés concernant l'Ile de France, l'agglomération
Lyonnaise et les 3 principales villes de la Côte d'Azur.

<<Nbre de Décès (Mme Thirouin).doc >>

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Jean NEVEU
Directeur des Crématoriums
OGF 6 31, rue de Cambrai - 75019 PARIS
Tél : 01 55 26 55 40

Nombre de décès dans les agences du groupe OGF
(PFG et ROBLOT)

	SEMAINE du 06/08/03 du 12/08/03	SEMAINE du 30/07/03 au 05/08/03	VARIATION
ILE DE FRANCE	729	457	+ 59,5 %
<i>SOUS TOTAL</i>	729	457	+ 59,5 %
LYON	105	79	+ 32,9 %
CHALON SUR SAONE	35	17	+ 105,8 %
SAINT-ETIENNE	56	42	+ 33,30 %
<i>SOUS TOTAL</i>	196	138	+ 42 %
MARSEILLE	73	66	+ 10,6 %
NICE	111	81	+ 37 %
TOULON	67	34	+ 97 %
<i>SOUS TOTAL</i>	251	181	+ 38,6 %

COQUIN, Yves

De: KHODOSS, Hélène
Envoyé: jeudi 14 août 2003 10:58
À: COQUIN, Yves
Cc: HENNEQUIN, Annick; QUINZAT, Brigitte
Objet: décès à paris : précisions
Importance: Haute

TTU message à signaler à M. Coquin

- Nous aurons ce soir les chiffres de décès à Paris depuis le début août en moyenne quotidienne
- Philippe Cunéo a eu l'INSEE et s'occupe de récupérer auprès d'eux les données de comparaison pertinentes pour les années précédentes. Il saura dans la matinée ce qu'ils ont tout de suite en magasin et ce qui éventuellement prendrait un peu plus de temps. Il estime à juste titre que la comparaison avec la même période des autres années n'est pas pertinente car cela peut tomber sur une période particulièrement fraîche, il faut donc prendre (au moins) une moyenne sur une période plus large, l'idéal étant de pouvoir croiser avec des données météo, il voit avec l'INSEE si c'est possible. Il a eu aussi Jougla qui est en train de fournir à l'InVS les données 98 et 99. Il m'a appris qu'une commande est passée à toutes les DDASS et propose qu'on travaille ensemble (aujourd'hui avec INSERM et InVS). Je passe vous voir.
HK

COQUIN, Yves

De: Jacques MORENAS [Jacques.MORENAS@afssaps.sante.fr]
Envoyé: jeudi 14 août 2003 11:01
À: Philippe DUNETON
Cc: Catherine DESMARES; Valerie AZAIS
Objet: Solutions de réhydratation

Valérie a contacté l'OCP et Alliance Santé qui nous ont fait le même type de réponses, à savoir :

- ils ne pensent pas être livrés en produits ce matin (l'heure limite est 12 heures aujourd'hui et compte tenu des nécessités de rotation des camions, les livraisons auraient déjà eu lieu),
- ils ne peuvent pas se prononcer sur le fait que les stocks passeront ou pas le WE car cela va dépendre des commandes des officinaux. Si elles sont normales, cela devrait aller en proposant des alternatives aux références manquantes. Si elles sont explosives (par exemple et pour l'OCP, la livraison mensuelle de poches MACOPHARMA de glucose 5% est de 23 par mois montée à 250 en août), cela ne passera pas,
- lors des prises de commande des officinaux par les opératrices, elles proposent des alternatives aux manquants et discutent les quantités demandées au regard de réels impératifs de santé publique.

L'OCP et Alliance Santé ont indiqué qu'ils feraient un point en milieu d'après midi en soulignant d'ores et déjà qu'ils ne pourraient guère mieux anticiper les commandes pour le samedi qui devraient être livrées soit le matin soit en début d'après-midi.

Bien entendu, je vous tiendrai informé de ces éléments dès qu'ils seront en ma possession.

COQUIN, Yves

De : DANAND, Laurence
Envoyé : jeudi 14 août 2003 11:02
À : ABENHAIM, Lucien; COQUIN, Yves; ESCOUROLLE, Dominique; LE-MOAL, Joëlle
Objet : TR: Communiqué presse DGS du 12 août

Pour information

-----Message d'origine-----

De : DD69-DIRECTION
Envoyé : jeu. 14 août 2003 10:56
À : DANAND, Laurence; DGS-DIRECTION; DGAS-res, Evenements; DGS-ALERTE
Objet : RE: Communiqué presse DGS du 12 août

Bonjour

On assiste aux mêmes difficultés sur Lyon. La stratégie de prise en charge des corps est un peu différente à celle arrêtée sur l'agglomération parisienne.

Ci-joint l'arrêté pris par le préfet.

Vous souhaitant bonne réception

Jean Philippe GALLAT
Directeur-adjoint



arrêté.doc

-----Message d'origine-----

De : DANAND, Laurence
Envoyé : mer. 13 août 2003 15:23
Objet : Communiqué presse DGS du 12 août

<< Fichier: CP funéraires.doc >>

COQUIN, Yves

De: BOUDOT, Jocelyne
Envoyé: jeudi 14 août 2003 11:03
À: COQUIN, Yves
Cc: VACARIE, Martine
Objet: TR: delestage EDF

Pour avis avant envoi (mail et viafax ?)

jocelyne

-----Message d'origine-----

De : VACARIE, Martine
Envoyé : jeu. 14 août 2003 10:30
À : BOUDOT, Jocelyne
Objet : delestage EDF



ddass complement.doc

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: jeudi 14 août 2003 11:29
À: ABENHAIM, Lucien; DANAND, Laurence
Objet: L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a communiqué les données de la mortalité totale enregistrée sur 23 de ces 33 établissements entre le 25 juillet et le 13 août 2003 à 20 h 00

Importance: Haute

Lucien,

Voici la version finale du communiqué que je demande à Laurence de faire partir tout de suite.

Y. C.



com presse canicule
14 aout 20...

COQUIN, Yves

De: DANAND, Laurence
Envoyé: jeudi 14 août 2003 11:43
Objet: Communiqué DGS/estimation décès canicule



CPchaieur1408.doc

Pour information



Direction générale de la Santé



Institut de
Veille Sanitaire

Paris, le 14 août 2003

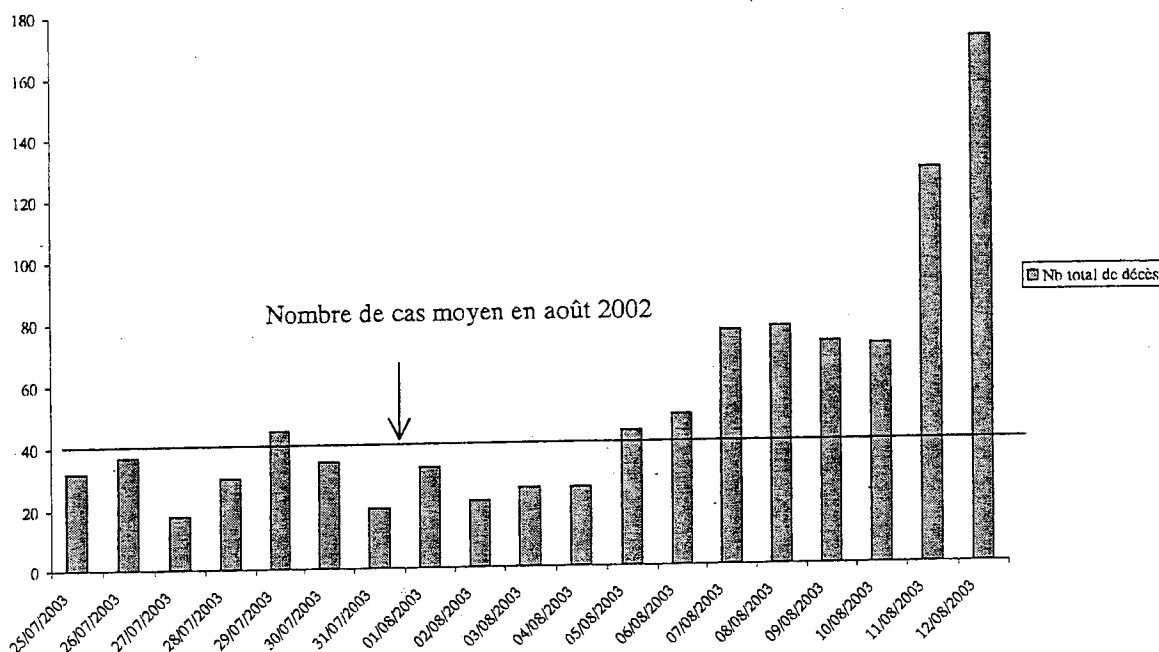
COMMUNIQUE DE PRESSE

PREMIERE ESTIMATION DES DECES DUS A LA CANICULE

La Direction Générale de la Santé et l'Institut de veille sanitaire ont analysé les données disponibles sur les décès des dernières semaines afin d'évaluer la mortalité associée à la canicule. Deux sources de données principales, corroborées par d'autres données partielles, ont été utilisées.

Les données de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris concernant le nombre de décès journalier enregistrés dans 23 de ses 33 établissements, entre le 25 juillet et le 12 août 2003 sont présentées dans le graphique ci-dessous avec le nombre de cas « attendus » chaque jour (39) sur la base des données de 2002. On constate une augmentation nette des cas à partir du 7-8 août, dont on peut considérer qu'il s'agit du début de l'épidémie des décès associés à la chaleur.

Nombre total de décès par jour dans 23 des 33 hôpitaux de L'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris entre le 25 juillet et le 12 août 2003 (Source AP-HP)



Par ailleurs, les Pompes Funèbres Générales (PFG) ont communiqué le nombre de mises en bière effectuées pendant la période du 06 au 12 août. Il ressort de ces données une augmentation d'activité des PFG de 37 % durant cette période, par rapport à la même période de l'année 2002 (3230 contre 2297 respectivement). Les PFG couvrent environ 25% des mises en bière pour la France, mais sont inégalement réparties sur le territoire.

A partir de l'ensemble de ces données, et en tenant compte des extrapolations à effectuer sur l'ensemble du territoire, le nombre des décès liés directement ou indirectement à la chaleur durant cette période peut être estimé comme se situant autour de 3000 pour la France entière. Il n'est pas possible pour l'instant d'évaluer la surmortalité réelle associée à la canicule, du fait des effets d'anticipation habituels dans ces situations.

Ces chiffres seront ultérieurement précisés par les études épidémiologiques qu'entreprend l'Institut de veille sanitaire (enquête nationale sur la mortalité hospitalière par « coup de chaleur », enquête sur les interventions sanitaires des services de secours, exploitation des données du PMSI et des données de mortalité de l'INSERM).

Contact presse : Laurence Danand Tél. 01 40 56 52 62
e-mail : laurence.danand@sante.gouv.fr
Site internet : www.sante.gouv.fr

COQUIN, Yves

De: VALDES, Lydia
Envoyé: jeudi 14 août 2003 11:56
À: COQUIN, Yves
Cc: VACARIE, Martine; BOUDOT, Jocelyne
Objet: délestage EDF

Monsieur,
ci joint quelques informations pour les patients ayant des appareils médicaux à domicile nécessitant l'électricité.



delestage EDF.doc

Lydia Valdes

Délestage EDF : situation prévisible pour les malades ayant besoin d'une assistance médicale à domicile nécessitant l'électricité :

1) Pour les malades ayant une assistance ventilatoire à domicile :

Les principales sociétés assurant une assistance ventilatoire à domicile ont été contactées :

- ADEP
- CARDIFF
- ORKYN
- Vital-Air
- LVL

Toutes les sociétés utilisent des ventilateurs de marque « Eole » pour les malades ayant une ventilation de plus de 20 heures par jour ; dans ce cas, le malade a deux appareils à domicile ; chaque appareil a une autonomie électrique de 5 heures.

Chaque malade dispose d'un aspirateur de mucosités de secours marchant sur batterie ayant une autonomie de 1h.

Les patients ayant un extracteur d'O₂ à la maison ont une bouteille d'oxygène de 3 m³ permettant une autonomie de 24 h.

Toutes les sociétés contactées disposent d'un N° de téléphone d'urgence en cas de problème.

2) Pour les patients ayant une perfusion à domicile de longue durée :

Les pompes portatives (insulinothérapie continue, chimiothérapie) sont branchées sur pile et ont une autonomie de plusieurs jours.

Les perfusions continues par cathéters centraux sont rarement branchées de façon continue chez l'adulte et peuvent, en cas de nécessité, être arrêtées en branchant le patient en débit libre.

Les enfants, par contre, ne peuvent être mis en débit libre, il leur faut impérativement avoir une perfusion réglée par une pompe.

-La majorité des malades enfants suivis en gastro-entérologie a des perfusions discontinues sur 12 à 18 h, essentiellement pendant la nuit et n'a théoriquement pas de risque en cas de délestage.

-Les enfants, ayant une perfusion parentérale branchée 24 h sur 24 (enfants ont une pathologie gastro-intestinale sévère) ; les pompes à domicile (Avi 3000,GASBY) ont une autonomie de 3 à 6 h environ. Pour les malades branchés impérativement pendant 24 h , l'autonomie des pompes risquent d'être juste ; il faudrait si des délestages de 3 h sont effectués, conseiller les parents de joindre leur service hospitalier pour savoir s'ils peuvent sans crainte se débrancher ou s'ils doivent aller à l'hôpital pour poursuivre leur perfusion.

3) pour les malades ayant un gavage à domicile :

Les patients ayant besoin impérativement d'un gavage gastrique continu sont peu nombreux, il s'agit de jeunes enfants souffrant de glycogénose (risque d'hypoglycémie) et de diverses maladies métaboliques ;

Les sociétés procurent à leurs patients des pompes de marque « Kangaroo », ayant une autonomie de 14h à 24h, en fonction du débit utilisé. Il n'existe donc pas de problème en cas de délestage électrique.

En conclusion, il existe un risque pour les patients ayant une perfusion continue 24 h sur 24 h qui ne pourrait être interrompue, particulièrement les enfants ayant une pathologie digestive ; il faudrait contacter ces malades et leur famille afin qu'ils puissent joindre leur centre hospitalier qui pourrait leur donner la démarche à suivre (venir à l'hôpital ou arrêter la perfusion par exemple).

Beaucoup de malades ont une mention « prioritaire » à l'EDF quand ils ont des appareils à domicile ; ils risquent de penser à tort, qu'ils ne seront pas concernés par les délestages ; il faudrait les informer qu'ils risquent d'avoir des coupures d'électricité.

Autorité d'origine : DDSCB COGIC CENTRANS PARIS 440

Objet : NMR 2314/ DDSC COGIC CENTRANS/ ETUDE SUR LE DECLENCHEMENT D

Urgence : IMMEDIAT Classification : NON PROTEGE GDH :

VZCZCSAN252
OO RFGWO
DE RFGW 0944 2261033
ZNR UUUUU

DGS
COPIE POUR INFORMATION

FM DDSCB COGIC CENTRANS PARIS
TO RFGW/MINSANTE HAUFONDEF PARIS
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE EST
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE OUEST
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD OUEST
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE NORD
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD EST
ZEN/CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD
BT
NON PROTEGE
NMR/ISOCOR-3FD36A9B3F2B59BC-RESCOM1
OBJ/NMR 2314/ DDSC COGIC CENTRANS/ ETUDE SUR LE DECLENCHEMENT D
TXT
IMMEDIAT
ACTION
CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD
CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD EST
CENTRE OPERATIONNEL ZONE NORD
CENTRE OPERATIONNEL ZONE SUD OUEST

PAGE 2 RFGW 0944 NON PROTEGE
CENTRE OPERATIONNEL ZONE OUEST
CENTRE OPERATIONNEL EST
MINISTERE DE LA SANTE HFD
INFO

NMR 2314/MININT/DDSC/COGIC/TRANS

OBJET
ETUDE SUR LE DECLENCHEMENT DU PLAN BLANC

REF

TEXTE
UNE REUNION INTERMINISTERIELLE SUR LA SITUATION SANITAIRE LIEE A LA
CANICULE DOIT SE TENIR A 15H00.
LE CABINET DU MINISTRE DE L'INTERIEUR SOUHAITE POUR 14H00 L'ETAT DES
DEPARTEMENTS SUSCEPTIBLES OU DESIRANT DECLENCHER LE PLAN BLANC.
VOUS VEILLEREZ A PRENDRE ATTACHE AUPRES DES AUTORITES SANITAIRES DE

— 441 —

L'ENSEMBLE DES DEPARTEMENTS DE VOTRE ZONE.

UN MESSAGE, MEME, PRECISANT ETAT NEANT, DOIT PARVENIR AVANT 13H00 AU
COGIC

SIGNE : LE SOUS-DIRECTEUR DE L'ORGANISATION DES SECOURS
ET DE LA COOPERATION CIVILO-MILITAIRE.
DIDIER MONTCHAMP.

BT
0944

NNNN

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: jeudi 14 août 2003 12:12
À: BOLOT-GITTLER, Anne
Objet: RE: CIRCULAIRE CANICULE - situation exceptionnelle en matière funéraire

Je vous remercie. L'évolution, par rapport à la version d'hier après-midi, sur la réquisition des transporteurs privés me paraît sage (c'est bien ce que demandaient les préfets hier).

Y. C.

-----Message d'origine-----

De : BOLOT-GITTLER, Anne
Envoyé : jeu. 14 août 2003 09:01
À : COQUIN, Yves; TOUPILLIER, Danielle; LEMAIRE, Annie; BARAT, Solenne
Objet : TR: CIRCULAIRE CANICULE - situation exceptionnelle en matière funéraire
Importance : Haute

-----Message d'origine-----

De : QUILLET Nicolas [mailto:Nicolas.QUILLET@interieur.gouv.fr]
Envoyé : mer. 13 août 2003 19:59
À : Sec CANEPA
Cc : BOLOT-GITTLER, Anne
Objet : TR: CIRCULAIRE CANICULE - situation exceptionnelle en matière funéraire
Importance : Haute

Eric FREYSSELINARD
Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué aux libertés locales
Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales
1 bis, place des Saussaies
75800 PARIS
Tél. : 01-40-07-22-26 - Fax : 01-49-27-48-86
eric.freysselinard@interieur.gouv.fr
<mailto:eric.freysselinard@interieur.gouv.fr>

>-----Message d'origine-----

>De: QUILLET Nicolas
>Date: mercredi 13 août 2003 19:46
>À: LUCAS Francois (DGCL); CHENAIN Oriane (DGCL); RENARD Jacques (DGCL)
>Objet: TR: CIRCULAIRE CANICULE - situation exceptionnelle en matière funéraire
>Importance: Haute
>
>Pour relecture TTU.

>
> Eric FREYSSELINARD
> Directeur adjoint du cabinet du ministre délégué aux libertés locales
> Ministère de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés
> locales
> 1 bis, place des Saussaies
> 75800 PARIS
> Tél. : 01-40-07-22-26 - Fax : 01-49-27-48-86
> eric.freysselinard@interieur.gouv.fr
> <mailto:eric.freysselinard@interieur.gouv.fr>
>
> <<Circulaire canicule.doc >>

COQUIN, Yves

De: Philippe DUNETON [Philippe.DUNETON@afssaps.sante.fr]
Envoyé: jeudi 14 août 2003 12:29
À: HAURY, Brigitte; COQUIN, Yves
Objet: Faire suivre : Solutions de réhydratation



Solutions de
réhydratation

Je vous prie de trouver ci-joint copie du point réalisé ce matin par la Direction de l'inspection concernant les solutions de réhydratation.

Il est à souligner le faible nombre d'unités concernées (23 unités/mois en moyenne 250 unités au cours du mois d'août) ce qui confirme qu'un dépannage ponctuel par des PUI semble réaliste.

Restant à votre disposition.

Philippe Duneton
Directeur Général

COQUIN, Yves

De: COQUIN, Yves
Envoyé: jeudi 14 août 2003 12:34
À: TOUPILLIER, Danielle
Objet: L'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris a communiqué les données de la mortalité totale enregistrée sur 23 de ces 33 établissements entre le 25 juillet et le 13 août 2003 à 20 h 00

Voici le communiqué de que nous avons diffusé à la demande du cabinet. D. Deroubaix avait donné un accord sur l'utilisation des données de l'AP-HP sous cette forme.

Y. C.



CPchaleur1408.doc

COQUIN, Yves

De: DÁNAND, Laurence
Envoyé: jeudi 14 août 2003 12:42
À: ABENHAIM, Lucien; COQUIN, Yves; ESCOUROLLE, Dominique; BOUDOT, Jocelyne;
CORNU, Pierrick; POSTEL-VINAY, Nicolas
Objet: Communiqué DHOS / plan blanc



Plan blanc
14.08.03.doc



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la santé,
de la famille
et des personnes handicapées

Paris, le 14 août 2003

**Direction de l'hospitalisation
et de l'organisation des soins**

COMMUNIQUE

LE PLAN BLANC HOSPITALIER

Le plan blanc hospitalier est un plan d'organisation du système hospitalier en cas d'afflux de victimes ou de crise à caractère exceptionnel.

Il est habituellement mis en œuvre par le directeur de chaque établissement de santé, afin de mobiliser toutes les ressources nécessaires pour faire face à une crise.

Compte tenu du caractère très exceptionnel de la situation parisienne, le gouvernement a donné instruction aux Préfets d'Ile-de-France de le déclencher immédiatement sur l'ensemble des établissements.

Aussitôt activé, une cellule de crise est mise en place par le directeur. Elle est composée des compétences médicales, administratives, soignantes et techniques de l'établissement.

Cette cellule de crise coordonne et soutient les actions à mettre en œuvre pour répondre efficacement à la situation, en organisant notamment :

- la coordination avec le SAMU et les services d'urgences pour assurer la prise en charge et l'orientation des patients ;
- le rappel de tous les personnels médicaux, paramédicaux et autres hospitaliers pour renforcer le dispositif d'accueil et de prise en charge des patients ;
- la disponibilité des lits d'hospitalisation et d'accueil en organisant la réouvertures de lits, la mise à disposition de lits supplémentaires, le report d'hospitalisations non urgentes ;
- les transports et les transferts en lien avec les autres structures de soins, les ambulances et les brancardiers pour accélérer la prise en charge des patients, et si nécessaire l'hospitalisation ;
- l'intervention de la CUMP (cellule d'urgence médico-psychologique) pour soutenir les patients et leurs familles ;
- l'adaptation des moyens de l'établissement : les stocks, la logistique, l'équipement des locaux, les chambres mortuaires pour faciliter l'organisation et répondre aux besoins prioritaires ;
- les télécommunications et les liaisons informatiques pour faciliter les échanges externes et internes, tant avec les familles qu'avec les autorités sanitaires ;
- les conditions d'accès et de stationnement pour faciliter l'organisation de la circulation dans l'établissement ;
- les dispositifs de surveillance et de gardiennage pour assurer la protection des biens et des personnes.

Le plan blanc hospitalier est une réponse adaptée à une situation d'exception, qui nécessite la mobilisation sans délai de tous les moyens humains, matériels et en soins de l'établissement.

Contact presse :

Stéphane Grossier

Tel : 01 40 56 73 96

Mel : stephane.grossier@sante.gouv.fr

COQUIN, Yves

De: ESCOUROLLE, Dominique
Envoyé: jeudi 14 août 2003 13:09
À: COQUIN, Yves; BOUDOT, Jocelyne; DANAND, Laurence
Objet: Point numéro vert

Bonjour,

Voici l'état des sollicitations du numéro vert de ce jour (état à 12h30) :

- 511 appels de 00h à 12h30 (2 700 à la même heure hier)
- 336 en service ouvert (à partir de 10h) (2 250 hier)
 - dont 224 appels traités (soit 67 %)

Au total, comme je vous le laissais entrevoir hier après-midi, la baisse de fréquentation est confirmé (2 000 appels/heure le premier jour, 150 depuis ce matin).

Dominique



LA
XC

PREFECTURE DE VAUCLUSE

PAGE DE GARDE FAX

Nombre de pages (celle-ci incluse)

2

Envoi du

14 Août 2003

Expéditeur		Destinataire
Nom	Préfecture de Vaucluse Bureau du Cabinet	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur le Ministre de l'Intérieur, de la sécurité intérieure et des Libertés locales - Monsieur le Ministre de la Santé, de la Famille et des Personnes handicapées - Institut de Veille sanitaire
Téléphone	04.90.16.84.39	
Télécopie	04.90.86.20.76	

Texte

Par message du 13 août 2003, vous m'avez demandé de vous faire connaître le nombre de décès, jour par jour, dans le département depuis le 25 juillet inclus et le même nombre pour la période de l'année dernière.

Je ne dispose pas actuellement des chiffres exhaustifs mais une estimation indique qu'il n'y a pas d'augmentation significative ni dans les hôpitaux, ni à domicile.

Je m'attache à recueillir des renseignements complémentaires.

Vous trouverez ci-joint aux fins utiles le point fait par l'ARH PACA.

Pour le préfet
le chef de bureau du cabinet

Josiane JOHANNES

Fax destinataire :
01 40 07 66 70
ou 01 49 27 48 86
01 40 56 41 90
01 41 7967 68

Pour information

Conformément à votre demande.

L'original vous parviendra par courrier.

Réponse urgente demandée.

Pour avis

St. le Secrétaire
Mme la Directrice
de l'Action Sociale
& Santé

Id de : 0490862876

— 450 —

-----Message d'origine-----

De : modumont [mailto:modumont@arh-paca.com]

Envoyé : mardi 12 août 2003 18:25

À : BARAT, Solenne → *Marie-José*Cc : DD04-DIRECTION; DD05-DIRECTION; DD06-DIRECTION; DD13-DIRECTION;
DD82-DIRECTEUR; DD84-DIRECTIONObjet : point canicule

Bonjour,

En ce qui concerne l'incidence des fortes chaleurs, on peut noter pour les principaux établissements de la région PACA une augmentation modérée du nombre de passages aux urgences, sans que la relation de cause à effet soit démontrée. Cette augmentation, très variable (voire inexistante dans certains établissements) est en moyenne de moins de 10 % et ne concerne pas particulièrement les personnes âgées. Elle peut dans les établissements, à nombre de passages élevé, induire un engorgement du service des urgences aux heures les plus chargées.

Par ailleurs il n'y a pas d'augmentation du taux d'hospitalisation après passage aux urgences par rapport à la même période en 2002 ou aux premiers mois de l'année 2003.

Cette stabilité du nombre d'hospitalisations ne modifie pas les conditions habituelles en période estivale de la prise en charge d'aval. Il y a ponctuellement des difficultés dans quelques établissements, mais elles semblent moins importantes que l'année dernière.

Nous ne disposons pas de données exhaustives permettant de comparer le nombre de décès chez les personnes âgées par rapport aux années précédentes, mais seulement de chiffres bruts rendant toute interprétation sujette à caution.

Donc, actuellement, il ne semble pas y avoir de problème majeur dans la région PACA. Malgré tout cette situation climatique, dont la durée est inhabituelle pour la région, rend souvent les conditions d'hospitalisation pénibles pour les patients et le travail difficile pour les équipes. Nous avons demandé aux établissements de nous tenir informé si de nouvelles difficultés apparaissent et vous adresserons un nouveau message avant le 15 août

Marie-Claude Dumont
chargée de mission ARH PACA

13/8/03

JL M